

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	19 (1992)
Heft:	6
Artikel:	Le Palais fédéral. Partie 1, Monument national et siège du Gouvernement
Autor:	Fröhlich, Martin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Palais fédéral (I)

Monument national et siège du Gouvernement

Souvent mentionné et mal connu, le Palais fédéral est en quelque sorte un signe de ralliement pour tous les Suisses. Ce bâtiment officiel n'abrite pas seulement des parlementaires, des conseillers fédéraux et des fonctionnaires, c'est aussi le témoin à la fois imposant et modeste de notre histoire: nous lui consacrons une série de trois articles.

Il y aura bientôt 150 ans que la Suisse d'aujourd'hui a été créée. C'est en effet le 22 septembre 1848 que la Diète de l'ancienne fédération d'Etats s'est dissoute et le 8 novembre de la même année que les Chambres réunies de l'Assemblée fédérale du nouvel Etat fédéral ont siégé pour la première fois à Berne.

L'Hôtel du Gouvernement fédéral

A peine les Chambres fédérales avaient-elles choisi Berne comme capitale fédérale le 28 novembre 1848 que débutait l'élaboration du projet de construction du premier bâtiment de la Confédération nouvelle, l'Hôtel du Gouvernement fédéral, appelé aujourd'hui le Palais fédéral Ouest.

Martin Fröhlich

En 1850 fut organisé un concours d'architecture qui éveilla un grand intérêt; ce furent le Zurichois Ferdinand Stadler et le Saint-Gallois Felix Kubly qui l'emportèrent. Mais finalement, ce fut le Bernois Friedrich Studer qui élabora les plans et construisit le bâtiment, car, selon les dispositions du jeune Etat fédéral, c'était la ville de Berne qui devait supporter les frais de l'ouvrage. En souvenir des dépenses, élevées pour une ville qui alors n'était pas riche, fut érigée dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Gouvernement fédéral une fontaine surmontée de l'élégante statue de la déesse Berna, œuvre du sculpteur nidwaldien Raphael Christen. En mai 1857, les quelque 90 (!) fonctionnaires fédéraux s'installèrent dans le bâtiment et le 6 juin 1857, le Conseil fédéral recevait officiellement de la ville de Berne son Hôtel du Gouvernement.

A travers le Palais fédéral Ouest

Les plans de l'Hôtel du Gouvernement fédéral étaient bien conçus: dans les deux ailes siégeaient le Conseil national

et le Conseil des Etats; le long bâtiment central, orienté vers l'Aar, abritait l'administration fédérale. Sur l'étage principal de ce bâtiment élevé se réunit aujourd'hui encore le Conseil fédéral. Les salles de séances des Conseils dans les parties latérales ont disparu, on n'en a même pas gardé de photos. En revanche, le bâtiment central est bien conservé et fait régulièrement l'objet de restaurations.

En 1979, l'aile Est fut transformée en bureau de poste du Palais, 3003 Berne, et décoré d'une partie des vitraux de l'ancienne salle du Conseil des Etats qui siégeait autrefois à cet endroit. En 1989, la salle d'audience du Conseil fédéral et le bureau du président de la Confédération furent restaurés et réaménagés dans le style original de l'époque. Ces locaux n'étaient plus utilisés par le Conseil

La façade sud du Palais fédéral au 19^e siècle. De gauche à droite: le «Bernerhof», l'aile ouest, qui s'appelait alors l'ancien Hôpital de l'Ile et la cathédrale (qui n'avait pas encore de flèche). (Photo: OCF)

fédéral depuis 1896. Auparavant, le président de la Confédération était en effet en même temps chef du Département des affaires étrangères. Mais lorsque le conseiller fédéral zurichois Wilhelm Hertenstein succéda à la présidence au Neuchâtelois Numa Droz, il se défendit de diriger le DFAE, car il ne maîtrisait pas suffisamment le français. Les deux conseillers fédéraux restèrent donc à la tête de leurs départements respectifs et le bureau du président reçut une autre fonction.

Architecture républicaine

Les halls d'entrée et les vestibules sont décorés dans un style qui étonne aujourd'hui: ils évoquent à la fois l'architecture mauresque et la Renaissance. Ces formes et ces couleurs correspondaient à la conception architecturale que l'on avait à l'époque pour les bâtiments officiels et l'on y trouve en outre l'empreinte de l'esprit républicain à Berne puisqu'elles furent développées pendant la Renaissance dans la République de Florence. Mis à part ces aspects architecturaux, l'Hôtel du Gouvernement fédéral ne fut guère l'objet d'une grandiose décoration artistique, car l'époque qui vit la fin des travaux de construction fut marquée de sombres problèmes économiques. Toutefois, dès son inauguration, il fut éclairé au gaz. A cette époque en effet, on construisit la première usine à gaz de la ville sur les bords de l'Aar, non loin de la terrasse du Palais fédéral.

